

**Unapei de l'Oise**  
**Association Départementale des Parents**  
**de Personnes Handicapées Mentales et**  
**leurs Amis - les papillons blancs**

Association affiliée à l'UNAPEI sous le n°173

Reconnue d'utilité publique

64, rue de Litz

60600 Etouy

---

**Rapport du commissaire aux comptes**  
**sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

## **Unapei de l'Oise**

# **Association Départementale des Parents de Personnes Handicapées Mentales et leurs Amis - les papillons blancs**

Association affiliée à l'UNAPEI sous le n°173

Reconnue d'utilité publique

64, rue de Litz

60600 Etouy

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

---

A l'assemblée générale de l'association Unapei de l'Oise - Association Départementale des Parents de Personnes Handicapées Mentales et leurs Amis - les papillons blancs

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Unapei de l'Oise - Association Départementale des Parents de Personnes Handicapées Mentales et leurs Amis - les papillons blancs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe "Indemnités de départ à la retraite" de l'annexe qui mentionne :

- L'évaluation globale, pour un montant de 3 457 119 €, de l'engagement hors bilan total de l'association au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2019 ;
- La comptabilisation en fonds dédiés (1 049 741 €) de la part non encore utilisée des ressources affectées au financement des indemnités des départs planifiés à court ou moyen terme.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des méthodes comptables retenues, sur le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 septembre 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Claude Marty', written over a faint circular stamp or watermark.

Jean-Claude MARTY

## Bilan médico-social ACTIF

Présenté en Euros

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2019</b> <small>(12 mois)</small>		Exercice précédent <b>31/12/2018</b> <small>(12 mois)</small>		<b>Variation</b>
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b><i>Immobilisations incorporelles</i></b>					
Frais d'établissement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	415 527	408 351	7 177	18 997	- 11 820
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b><i>Immobilisations corporelles</i></b>					
Terrains	2 372 910	37 419	2 335 492	1 979 049	356 443
Constructions	13 328 031	8 241 684	5 086 347	5 296 515	- 210 168
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 791 961	4 467 580	1 324 381	1 261 251	63 130
Autres immobilisations corporelles	12 149 817	8 415 121	3 734 696	3 777 487	- 42 791
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations corporelles en cours	649 386		649 386	515 312	134 074
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<b><i>Immobilisations financières</i></b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	2 958		2 958	2 958	
Prêts					
Autres immobilisations financières	44 712		44 712	46 431	- 1 719
<b>TOTAL (I)</b>	<b>34 755 302</b>	<b>21 570 153</b>	<b>13 185 148</b>	<b>12 898 001</b>	<b>287 147</b>
Comptes de liaison					
<b>TOTAL (II)</b>					
<b><i>Stocks et en cours</i></b>					
<b><i>Créances</i></b>					
Avances et acomptes versés sur commandes	16 961		16 961	9 930	7 031
Créances usagers et comptes rattachés	2 242 976	102 297	2 140 679	5 288 740	-3 148 061
<b>Autres créances</b>					
. Fournisseurs débiteurs	900		900	3 964	- 3 064
. Personnel	15 289		15 289	19 812	- 4 523
. Organismes sociaux	2 781		2 781	1 655	1 126
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 281		11 281	9 819	1 462
. Autres	358 025		358 025	904 012	- 545 987
Valeurs mobilières de placement	16 840 826		16 840 826	17 389 343	- 548 517
Disponibilités	29 867 462		29 867 462	29 805 474	61 988
Charges constatées d'avance	116 770		116 770	78 123	38 647
<b>TOTAL (III)</b>	<b>49 473 270</b>	<b>102 297</b>	<b>49 370 973</b>	<b>53 510 871</b>	<b>-4 139 898</b>
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>84 228 572</b>	<b>21 672 450</b>	<b>62 556 121</b>	<b>66 408 872</b>	<b>-3 852 751</b>

## Bilan médico-social PASSIF

Présenté en euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2019</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2018</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Fonds propres</b>			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	6 338 116	6 338 116	
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Subventions d'investissement sur biens renouvelables	48 019	68 019	- 20 000
<b>Réserves</b>			
. Excédents affectés à l'investissement	9 908 585	9 509 046	399 539
. Réserves de compensation	5 850 228	5 579 995	270 233
. Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	516 779	516 779	
. Autres réserves	642 718	675 235	- 32 517
<b>Report à nouveau</b>			
. Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 569 311	1 466 891	102 420
. Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-619 925	-619 925	
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs	2 153	2 153	
. Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-2 452 458	-2 393 335	- 59 123
. Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	550 438	660 552	- 110 114
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 130 833	1 084 073	46 760
<b>Provisions réglementées</b>			
. Couverture du besoin en fonds de roulement			
. Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	5 911 738	5 486 046	425 692
. Réserves des plus-values nettes d'actif	1 636 318	1 540 342	95 976
<b>TOTAL (I)</b>	<b>31 032 853</b>	<b>29 913 987</b>	<b>1 118 866</b>
<b>Comptes de liaison</b>			
<b>TOTAL (II)</b>			
Provisions pour risques	474 774	845 168	- 370 394
Provisions pour charges	1 534 459	1 485 524	48 935
<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 009 233</b>	<b>2 330 693</b>	<b>- 321 460</b>
<b>Fonds dédiés</b>			
. Sur subventions de fonctionnement	2 390 091	2 050 513	339 578
. Sur autres ressources	424 197	322 115	102 082
<b>Dettes (3)</b>			
Emprunts et dettes assimilées	21 522 649	23 793 996	-2 271 347
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 739 262	-1 739 262
Fournisseurs et comptes rattachés	1 419 940	1 469 430	- 49 490
Dettes fiscales et sociales	3 590 578	4 599 687	-1 009 109
Autres	116 850	70 659	46 191
Produits constatés d'avance	49 730	118 531	- 68 801
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>29 514 035</b>	<b>34 164 193</b>	<b>-4 650 158</b>
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>62 556 121</b>	<b>66 408 872</b>	<b>-3 852 751</b>

## Compte de résultat médico-social

Présenté en euros

	Exercice clos le <b>31/12/2019</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2018</b> (12 mois)	<b>Variation</b>	<b>%</b>	
	France	Exportations	Total	Total	
<b>Produits d'exploitation</b>					
Ventes de marchandises	114 857		114 857	73 368	41 489 56,55
Production vendue biens					
Production vendue services	7 381 392		7 381 392	7 131 819	249 573 3,50
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>7 496 249</b>		<b>7 496 249</b>	<b>7 205 187</b>	<b>291 062 4,04</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>					
Production stockée					
Production immobilisée			210 277	268 359	- 58 082 -21,64
Dotations et produits de tarification			34 295 135	34 719 069	- 423 934 -1,22
Subventions d'exploitation			300 169	193 431	106 738 55,18
Dons			155 275	171 207	17 782 0,29
Cotisations			2 435	2 535	- 100 -3,94
Legs et donations					
Produits liés à des financements réglementaires					
Autres produits			6 730 777	6 695 340	1 723 0,25
Reprise de provisions			939 238	340 941	598 297 175,48
Transfert de charges			58 055	51 903	6 152 11,85
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>42 691 361</b>	<b>42 442 785</b>	<b>248 576 0,59</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>50 187 609</b>	<b>49 647 972</b>	<b>539 637 1,09</b>
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)			392 383	297 768	94 615 31,77
<b>Produits financiers</b>					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés			264 387	319 636	- 55 249 -17,28
Reprises sur provisions et transferts de charges			5 516	5 516	0,00
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>269 903</b>	<b>325 153</b>	<b>- 55 250 -16,99</b>
<b>Produits exceptionnels</b>					
Sur opérations de gestion			67 747	116 048	- 48 301 -41,62
Sur opérations en capital			172 463	149 524	22 939 15,34
Reprises sur provisions et transferts de charges			193 059	205 166	- 12 107 -5,90
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			298 452	326 221	- 27 769 -8,51
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>731 721</b>	<b>796 959</b>	<b>- 65 238 -8,19</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>51 581 616</b>	<b>51 067 852</b>	<b>513 764 1,01</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>51 581 616</b>	<b>51 067 852</b>	<b>513 764 1,01</b>

## Compte de résultat médico-social (suite)

Présenté en euros

	Exercice clos le <b>31/12/2019</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2018</b> (12 mois)	<b>Variation</b>	<b>%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises et de matières premières	292 775	130 123	162 652	125,00
Variation de stock marchandises et matières premières				
Autres achats non stockés	2 453 439	2 376 375	77 064	3,24
Services extérieurs	3 958 326	3 780 975	177 351	4,69
Autres services extérieurs	4 834 706	4 956 116	- 121 410	-2,45
Impôts, taxes et versements assimilés	2 523 715	1 830 075	693 640	37,90
Salaires et traitements	23 743 009	23 175 931	567 078	2,45
Charges sociales	8 426 155	9 289 122	- 862 967	-9,29
Autres charges de personnels	487 108	504 496	- 17 388	-3,45
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements	1 953 420	1 895 303	58 117	3,07
Dotations aux provisions	617 749	717 774	- 100 025	-13,94
Autres charges	21 583	26 189	- 4 606	-17,59
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>49 311 984</b>	<b>48 682 478</b>	<b>629 506</b>	<b>1,29</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)	162 145	472 316	- 310 171	-65,67
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	17 999	16 461	1 538	9,34
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>17 999</b>	<b>16 461</b>	<b>1 538</b>	<b>9,34</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	1 984	3 633	- 1 649	-45,39
Sur opérations en capital	61 459	118 995	- 57 536	-48,35
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	720 244	687 367	32 877	4,78
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	743 774	393 158	350 616	89,18
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>1 527 461</b>	<b>1 203 153</b>	<b>324 308</b>	<b>26,95</b>
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	11 590	32 892	- 21 302	-64,76
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>51 031 179</b>	<b>50 407 300</b>	<b>623 879</b>	<b>1,24</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>550 438</b>	<b>660 552</b>	<b>- 110 114</b>	<b>-16,67</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>51 581 616</b>	<b>51 067 852</b>	<b>513 764</b>	<b>1,01</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
Produits				
. Bénévolat	142 942	160 054	-17 112	
. Prestations en nature				
. Dons en nature	4 734	5 127	-393	
<b>Total</b>	<b>147 359</b>	<b>165 181</b>	<b>-17 505</b>	
Charges				
. Secours en nature	142 942	160 054	-17 112	
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Personnel bénévole	4 734	5 127	-393	
<b>Total</b>	<b>147 359</b>	<b>165 181</b>	<b>-17 505</b>	

## **Annexe aux comptes sociaux 2019**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019 dont le total est de 62 556 121,15 €  
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 550 437,69 € présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.

## Règles et méthodes comptables

### Référentiel comptable

L'association retient :

- Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2017-07 du 26/12/2017 applicable aux exercices clos le 31 décembre 2019,
- les principes énoncés dans le règlement CRC 99-01 relatif au plan comptable associatif,
- de l'arrêté du 12 décembre 2007 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués le cas échéant ci-après,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par ailleurs, l'association relève aussi :

- de l'instruction comptable n°09-006-M22 du 31 mars 2009, dont le Tome 1 est applicable aux établissements privés non lucratif,
- de l'article R.314-5 du Code de l'action sociale et des familles (C.A.S.F) qui prévoit que la liste des comptes qui doivent être obligatoirement ouverts dans les établissements gérés par une personne morale de droit privé est fixée par arrêté, les comptes non prévus étant ouverts conformément au plan comptable général.

Le plan comptable applicable aux « établissements et services privés sociaux et médico-sociaux (ESMS) relevant du I de l'article L. 312-1 du C.A.S.F. » pour l'exercice 2019 est celui mis à jour par l'arrêté du 20 décembre 2018.

### Détermination du résultat

Le résultat comptable de l'association est déterminé par différence entre les produits et les charges.

Le résultat comptable comprend :

- le résultat définitivement acquis des activités en propre : l'activité en propre comprend toutes les opérations liées à l'animation du projet associatif,
- les résultats sous contrôle du tiers financeur.

Tous les établissements et services sont sous contrôle des autorités de tarification qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R 314-52 du CASF. Depuis la signature du CPOM, les rejets de dépenses envisagées par l'autorité de tarification doivent, en principe, faire préalablement l'objet d'une information motivée avant la mise en œuvre effective par l'ARS.

En ce sens, trois niveaux de résultats apparaissent :

- Le résultat comptable (Règlement ANC N° 2014-03,) : ce résultat respecte les principes et règles comptables en vigueur.
- C'est ce résultat qui est soumis à la certification des Commissaires aux Comptes et approuvé par l'Assemblée Générale.
- Le résultat de gestion contrôlée : correspond au « résultat comptable » auquel on ajoute le résultat N-1 (c'est-à-dire pour l'exercice 2019, le résultat 2018).
- Le résultat sous contrôle du tiers financeur : correspond au résultat comptable auquel on ajoute le résultat N-1 et on neutralise les reprises de provisions rejetées,

### *Immobilisations incorporelles et corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode de vie linéaire en fonction de la durée de vie prévu des biens.

▪ Gros œuvre	30 à 50 ans
▪ Façade toiture	19 à 25 ans
▪ Chauffage, électricité	19 à 30 ans
▪ Agencements, installations	5 à 30 ans
▪ Matériel et outillage	5 à 10 ans
▪ Matériel de transport	3 à 7 ans
▪ Matériel, mobilier de bureau, informatique	3 à 10 ans
▪ Autres	3 à 10 ans

Les nouvelles normes de présentation de l'actif immobilisé sont pratiquées sur les bâtiments par composants, depuis 2005. Les amortissements ont été recalculés au niveau de l'agrégation des comptes.

Les résultats de chaque établissement découlent des calculs d'amortissements suivant l'instruction budgétaire M22.

### *Créances et dettes*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### *Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement*

La valeur est constituée par le coût hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### *Opérations faites en commun*

A compter de l'exercice 2016, les refacturations d'opérations internes ont été neutralisées dans les comptes annuels.

Le reliquat des opérations faites en commun est positionné dans les rubriques du compte de résultat « Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II) » et « Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II) ».

### *Provisions réglementées*

Les provisions réglementées correspondent aux postes suivants :

- Les réserves de trésorerie attribuées sous forme de majoration de prix de journée ou de dotation au fonds de roulement (art. 4 du décret du 29 décembre 1959, art. 9 du décret du 11 août 1983, art 7 du décret du 30 Décembre 1985),
- Les renouvellements des immobilisations (avis du CNC N° 2007-05 du 4 mai 2007),
- Les plus-values sur Sicav réinvesties (article R314-81 et R314-95 du CASF, réaffirmée par l'arrêté du 12 novembre 2008),
- Les plus-values liées à la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles (article R314-81 et R314-95 du CASF, réaffirmée par l'arrêté du 12 novembre 2008).

### *Subventions d'investissement*

L'association enregistre les subventions d'investissement dans les fonds associatifs selon deux lignes distinctes du bilan, selon que le bien est renouvelable ou non et selon les modalités de financement à terme :

- « Subventions d'investissement sur biens renouvelables » (compte 1026, sans droit de reprise ou compte 1036, avec droit de reprise) : ce compte concerne les biens renouvelables dont le financement sera assuré par l'association à l'issue de la durée de vie du bien,
- « Subventions d'investissement sur biens non renouvelables » (compte 131) : ce compte concerne les biens non renouvelables ou les biens renouvelables dont le financement à l'issue de sa durée de vie sera assuré par un tiers. Dans ce cas, le montant de la subvention est à rapporter au compte de résultat en contrepartie des amortissements pratiqués sur l'immobilisation concernée.

### *Comptes de liaison*

Les flux entre chaque comptabilité sont enregistrés au moyen de comptes de liaison.

Au 31 décembre 2019, les comptes de liaison sont éliminés dans le cadre des opérations de neutralisation visant à établir les états financiers consolidés de l'association.

### *Fonds dédiés*

La réglementation a prévu la création de comptes spécifiques pour enregistrer les fonds reçus par l'association et dédiés à un projet.

Ces comptes portent le nom de fonds dédiés. Ils apparaissent sur une ligne distincte du bilan après les provisions pour risques et charges.

Les fonds dédiés à des projets émanent de la subvention versée par l'autorité de contrôle. Cette dernière signifie formellement à l'association qu'une partie des fonds versés est destinée à la couverture d'un projet.

Les fonds reçus en cours d'exercice et non utilisés à la clôture sont portés au bilan dans les comptes de fonds dédiés par le biais d'un compte de charge intitulé : « Engagements à réaliser sur ressources affectées ». Ce compte figure sur une ligne distincte en bas du compte de résultat.

A l'inverse, quand des fonds reçus lors d'un exercice antérieur ont été utilisés au cours de l'exercice conformément aux engagements pris, les fonds sont rapportés au compte de résultat par le biais de comptes

de produits : « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ». Ces comptes figurent également sur une ligne distincte en bas du compte de résultat.

Les dons manuels reçus au cours de l'exercice et non utilisés à la fin de l'exercice sont portés sur une ligne distincte de fonds dédiés dans l'activité propre, s'ils sont affectés à un projet particulier. S'ils sont « non affectés », ils ne font pas l'objet d'une neutralisation en fonds dédiés.

### *Financements affectés à la formation*

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le dispositif du DIF a été remplacé par le CPF « Compte Personnel de Formation », les formations réalisées dans ce cadre sont financées par les OPCA, sur les cotisations versées par les entreprises.

Les dépenses de formation de l'association non prises en charge par les OPCA sont imputées sur des fonds dédiés antérieurement constitués sur des financements affectés au DIF par les tiers financeurs.

Au 31 décembre 2019, l'association a en outre repris un montant de fonds dédiés « DIF » de 9 844 € correspondant à la part non financée des provisions initialement constituées à ce titre. La contribution de cette reprise de fonds dédiés au résultat 2019 sera affectée en 2020 en apurement du compte report à nouveau des dépenses non opposables aux tiers financeurs par symétrie avec les écritures comptabilisées lors de la constitution des provisions.

### *Dettes de congés payés*

Les dettes de congés payés au 31 décembre 2019 ont été comptabilisées, mais ne sont pas prises en compte dans les résultats de la gestion contrôlée.

### *Indemnités de départ à la retraite*

L'engagement hors bilan total de l'association au titre des indemnités de fin de carrière a été évalué au 31 décembre 2019 à 3 457 119 € incluant les charges sociales. Cette estimation résulte d'un calcul actuariel sur la base de la convention collective CCNT 66 et des hypothèses correspondantes au tableau ci-après :

<b>Paramètres</b>	<b>Hypothèses retenues</b>	<b>Commentaires</b>
Age de retraite	62 ans	
Taux de charges fiscales et sociales	54%	
Taux de turn-over	Faible	
Taux d'actualisation	1,3%	
Taux de décès	Table INSEE 2018	Table réglementaire du Code des Assurances, établie par l'INSEE

L'association obtient des financements au titre des départs en retraite planifiés à court ou moyen terme. S'agissant de ressources affectées à un projet défini, l'association enregistre en fonds dédiés la part des financements non utilisés à la clôture de l'exercice, soit 1 049 741€ au 31 décembre 2019 et ce

conformément à la réglementation comptable et à la réponse de la Commission des Etudes Comptables de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Dans le cadre du financement par dotation globale associé aux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, la règle d'affectation retenue par l'association est de comptabiliser en fonds dédiés les excédents dans la double limite du montant de ces excédents et de la charge estimée des départs des salariés des cinq prochains exercices.

### *Placements financiers*

Les plus-values latentes au 31 décembre 2019 s'élèvent à 115 335 €  
Avec la crise sanitaire et la dépréciation des placements ; l'évaluation de l'ensemble de placement de l'association fait ressortir une moins-value latente de 78 063€ au 18 mai 2020.

### *Provisions pour risques et passif éventuel*

L'association comptabilise une provision pour litige prud'homal lorsque le risque est considéré comme probable, et peut être raisonnablement évalué sur la base des informations disponibles à la date de clôture.

### *Honoraires du commissaire aux comptes*

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 sont évalués à 56 720 € TTC.

### *Traitement comptable des crédits non reconductibles affectés aux investissements*

Les crédits non reconductibles liés à des investissements octroyés par les financeurs publics sont comptabilisés au compte de résultat dans les produits de tarification et donnent lieu à une dotation aux provisions lesquelles provisions sont ensuite reclassées au bilan en provisions réglementées.

## **Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture**

### *Faits marquants de l'exercice*

- La signature d'un nouveau CPOM le 28 mars 2019 pour une durée de 5 ans,
- Le renouvellement de notre agrément des frais de siège signé en mars 2019 et qui couvre la période de 2019 à 2023.

### *Evénements postérieurs à la clôture*

La pandémie COVID-19 est un événement majeur et exceptionnel de l'année 2020 et les premières mesures barrières ont été prises à partir du 9 mars 2020.

Les comptes au 31/12/2019 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19.

Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de l'association ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêt des comptes et être estimées de manière fiable.

Cependant, si la pandémie continuait à se développer au cours de l'exercice 2020, des risques significatifs sur l'activité, les revenus et la trésorerie pourraient se matérialiser : Au 18 mai 2020, l'évaluation de l'ensemble de placement de l'association fait ressortir une moins-value latente de 78 063€

Compte tenu des mesures de confinement imposées par l'épidémie, l'association a pris les dispositions suivantes, pouvant impacter l'activité et la trésorerie des établissements :

- Le renforcement des mesures d'hygiène : achats et réapprovisionnement régulier en gel hydroalcoolique, produits d'entretien, etc... et achat de matériel adapté (ex. : saturomètres, tablettes,);
- La mise en place de mesures barrières et la dotation des établissements en équipements de protection individuelle adaptés : masques, gants, tenues professionnelles, charlottes, surblouses, etc...
- A compter du 9 mars 2020 : la fermeture des établissements pour enfants (IME) et de tous les services d'accueil de jour (SESSAD, SAJ, SAMSAH) ;
- Le retour en familles, lorsque la situation le permettait, des résidents hébergés dans les établissements de l'habitat médicalisé et spécialisé (soit 104 personnes à la date du 23/04/2020) ;
- La restriction des activités des ESAT au strict minimum (blanchisserie, restauration), et assurées par les professionnels uniquement.

Toutefois, une ordonnance relative aux adaptations des règles d'organisation et de fonctionnement des ESMS a été publiée par le gouvernement.

Cette ordonnance indique qu'en cas de sous-activité ou de fermeture temporaire résultant de l'épidémie de Covid-19, le niveau de financement des ESMS n'est pas modifié.

### **Changements de méthodes comptables, de présentation et d'estimations, de modalités d'application, et corrections d'erreur**

Néant.

## Informations relatives au bilan

### Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	425 158		
Terrains	1 964 488		359 000
Constructions sur sol propre	12 862 013		255 203
Constructions sur sol d'autrui	243 743		
Installations générales, agencements Terrain	49 422		
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 484 855		477 253
Autres immobilisations corporelles	11 563 602		1 053 738
Immobilisations corporelles en cours	515 312		417 688
Avances et acomptes	-		
<b>TOTAL</b>	<b>33 108 592</b>		<b>2 562 882</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	2 958		
Prêts et autres immobilisations financières	46 431		2 381
<b>TOTAL</b>	<b>49 389</b>		<b>2 381</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 157 981</b>		<b>2 565 263</b>

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles		9 631	415 527
Terrains			2 323 488
Constructions sur sol propre		32 927	13 084 288
Constructions sur sol d'autrui			243 743
Installations générales, agencements Terrain			49 422
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 414	168 733	5 791 961
Autres immobilisations corporelles	1 414	468 937	12 149 817
Immobilisations corporelles en cours		283 614	649 386
Avances et acomptes			-
<b>TOTAL</b>	<b>- 0</b>	<b>963 842</b>	<b>34 707 632</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			2 958
Prêts et autres immobilisations financières		4 100	44 712
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>4 100</b>	<b>47 670</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>- 0</b>	<b>967 942</b>	<b>34 755 302</b>

### Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	406 161	11 821	9 631	408 351
Terrains				
Constructions sur sol propre	7 565 497	465 371	32 927	7 997 941
Constructions sur sol d'autrui	243 743			243 743
Installations générales, agencements Terrain	34 861	2 558		37 418
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 223 603	412 711	168 735	4 467 580
Autres immobilisations corporelles	7 786 114	1 060 959	431 953	8 415 121
<b>TOTAL</b>	<b>19 853 818</b>	<b>1 941 599</b>	<b>633 615</b>	<b>21 161 802</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 259 979</b>	<b>1 953 420</b>	<b>643 246</b>	<b>21 570 153</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif DAZDEZ	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	-				
Autres immobilisations incorporelles	11 821				
Terrains					
Constructions sur sol propre	465 371				
Constructions sur sol d'autrui	-				
Installations générales, agencements constructions	2 558				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	412 711				
Autres immobilisations corporelles	1 060 959				
<b>TOTAL</b>	<b>1 941 599</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 953 420</b>	-	-	-	-

### Etat des Fonds Associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Virements poste à poste	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droits de reprise	6 338 116				6 338 116
Fonds statutaires					-
Apports sans droits de reprise					-
Fonds associatifs avec droits de reprise					-
Apports avec droits de reprise					-
Legs et donations					-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					-
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	68 019		20 000		48 019
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise					-
<b><u>Réserves</u></b>					-
Réserves affectés à l'investissement	9 509 046	525 734	126 195		9 908 585
Réserves de compensation	5 579 996	642 544	372 312		5 850 228
Réserves affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	516 779				516 779
Autres réserves	675 235		32 517		642 718
<b><u>Report à nouveau</u></b>					-
Report à nouveau (Gestion non contrôlée)	1 466 891	666 150	563 731		1 569 311
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	619 925				619 925
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	2 153				2 153
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	2 393 335	74 271	133 393		2 452 458
<b><u>Résultat de l'exercice</u></b>					-
* Gestion propre	695 376		695 376		-
* Gestion contrôlée	34 824		34 824		-
Total du Résultat de l'exercice	660 552	550 438	660 552		550 438
<b><u>Subventions d'investissement</u></b>					-
Subventions d'investissement sur biens renouvelables					-
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 363 164	71 179			1 434 344
Reprise de subventions au résultat	279 092	24 418			303 510
Subventions d'investissement nettes	1 084 072	46 762	-	-	1 130 834
<b><u>Provisions réglementées</u></b>					-
Couverture du besoin en fonds de roulement					-
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	5 486 046	586 907	161 215		5 911 738
Réserve des plus-values nettes d'actif	1 540 341	133 337	37 361		1 636 317
Droits des propriétaires (Commodat)					-
<b>Total</b>	<b>29 913 986</b>	<b>2 675 704</b>	<b>2 107 275</b>	<b>-</b>	<b>31 032 853</b>

### Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	44 712		44 712
Clients douteux ou litigieux	125 226	125 226	
Autres créances clients	2 117 749	2 117 749	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	15 289	15 289	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	2 781	2 781	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	11 281	11 281	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	3 408	3 408	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	358 025	358 025	
Charges constatées d'avance	116 770	116 770	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 797 241</b>	<b>2 750 241</b>	<b>44 712</b>

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	19 777 472	19 777 472		
- plus d'un an	1 660 247	581 474	1 078 773	
Emprunts et dettes financières divers	84 930	84 930		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 419 940	1 419 940		
Personnel et comptes rattachés	1 716 375	1 716 375		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 208 471	1 208 471		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	11 590	11 590		
- T.V.A	31 586	31 586		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	622 556	622 556		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	116 850	116 850		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	49 730	49 730		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 699 747</b>	<b>25 620 974</b>	<b>1 078 773</b>	

### Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	958
Autres créances	310 328
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>311 286</b>

### Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	315 318
Dettes fiscales et sociales	2 534 528
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	22 055
<b>TOTAL</b>	<b>2 871 901</b>

### Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	116 770	1 371
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>116 770</b>	<b>1 371</b>

### Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Virement de poste à poste	Fin exercice
Pour la couverture du besoin en fonds de roulement	-				-
Pour le renouvellement des immobilisations	5 486 046	586 907	161 215		5 911 738
Pour hausse des prix					-
Amortissements dérogatoires					-
Réserve des plus-values nettes d'actifs immobilisés	1 539 390	133 337	37 361		1 635 366
Réserve des plus-values nettes d'actifs circulants	952				952
Autres provisions réglementées					-
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>	<b>7 026 388</b>	<b>720 243</b>	<b>198 575</b>	<b>-</b>	<b>7 548 056</b>
Pour litiges	778 277	318 966	703 099	5 935	400 080
Autres provisions pour risques	66 892	15 050		- 7 247	74 695
Autres provisions pour charges	1 485 524	283 732	236 109	1 312	1 534 459
<b>TOTAL Provisions</b>	<b>2 330 693</b>	<b>617 749</b>	<b>939 208</b>	<b>- 0</b>	<b>2 009 233</b>
Sur immobilisations incorporelles					-
Sur immobilisations corporelles					-
Sur stocks et en-cours					-
Sur comptes clients	102 327	-	30		102 297
Autres dépréciations					-
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>102 327</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>102 297</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 459 408</b>	<b>1 337 992</b>	<b>1 137 813</b>	<b>- 0</b>	<b>9 659 586</b>
Dont dotations et reprises					
- D'exploitation		617 749	939 238		
- Financières		-	5 516		
- Exceptionnelles		720 243	193 059		

### Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES					
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Virement compte à compte	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	122 589	8 154			114 435
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement IME "Les Papillons Blancs" - DGC Autisme	103 915	27 742		47 143	123 316
Fonds dédiés sur fonctionnement	392 154	25 855		32 920	399 219
Fonds dédiés Formation	673 226	9 844			663 382
Fonds dédiés Retraite	758 631	178 432		469 542	1 049 741
Fonds dédiés Berceaux	-				-
Fonds dédiés habitat inclusif				40 000	40 000
<b>TOTAL Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement</b>	<b>2 050 514</b>	<b>250 027</b>	<b>-</b>	<b>589 605</b>	<b>2 390 092</b>
Fonds dédiés sur dons manuels affectés	95 242	48 425	99 877		146 694
Fonds dédiés sur dons associatifs	195 963		- 103 539	154 169	246 593
Fonds dédiés HelloAsso	30 910				30 910
<b>TOTAL Fonds dédiés sur autres ressources</b>	<b>322 115</b>	<b>48 425</b>	<b>- 3 661</b>	<b>154 169</b>	<b>424 197</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 372 629</b>	<b>298 452</b>	<b>- 3 661</b>	<b>743 774</b>	<b>2 814 289</b>

### Résultat comptable

Le résultat comptable de l'association se décompose ainsi :

En euros	2019	2018
Résultat sous contrôle du tiers financeur	239 895	- 34 824
Résultat définitivement acquis sur activités en propre	310 543	695 376
<b>Résultat comptable</b>	<b>550 438</b>	<b>660 552</b>

## Autres informations

### *Evaluation des contributions volontaires en nature*

La participation des administrateurs bénévoles à l'action de l'association a été évaluée à 142 942 € soit sur la base de 3 393 heures au taux de trois fois le SMIC chargé, soit 42,13 € contre 41,49 € en 2018.

Le montant total des renoncations aux frais de déplacement des administrateurs s'élève à 4 417 € pour l'année 2019.

### *Engagements hors bilan*

#### Garanties et suretés

Fonds de garantie	1 089 754
Caution solidaire collectivité publique	252 058
Nantissement valeurs mobilières de placement	1 644 558
Subrogation privilège vendeur immeuble	259 163
Hypothèques sur immeubles	1 426 868
<b>Total des garanties et suretés accordées</b>	<b>4 672 401</b>

### *Eléments relatifs au personnel*

#### Renseignements sur le personnel

Suivant l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés :  ainsi que les avantages en nature.	236 879 €
Nombre de cadres	80
Nombre de non cadres	676
<b>Total du personnel au 31 décembre 2019</b>	<b>756</b>

### Détail du résultat 2019 et de son affectation

	Résultat comptable	Excédents affectés à l'investissement	Reprise des résultats antérieurs	Reprise sur les excédents affectés à l'exploitation	Dépenses non opposables aux tiers financeurs	Résultat à affecter	Investissements	Reprise sur la réserve de trésorerie	Réserves affectées au financement de mesures d'exploitation	Report à nouveau
<b><u>GESTION CONTROLEE :</u></b>	<b>239 895</b>	<b>5 064</b>	-	<b>41 227</b>	- <b>69 026</b>	<b>217 160</b>	<b>375 905</b>	- <b>141 544</b>	- <b>17 202</b>	-
CPOM ASSURANCE MALADIE	373 100				2 805	375 905	375 905			
CPOM ETAT	41 299				- 25 281	16 018			16 018	
CPOM DEPARTEMENT	- 174 505	5 064		41 227	- 46 550	- 174 764		- 141 544	- 33 220	
<b><u>GESTION PROPRE :</u></b>	<b>310 543</b>	<b>94 513</b>	-	<b>118 138</b>	- <b>22 541</b>	<b>500 653</b>	<b>125 311</b>	-	<b>295 829</b>	<b>79 512</b>
<b>SECTEUR TRAVAIL PROTEGE</b>	39 824	88 938		116 217	-	244 979			244 979	
<b>REDEVANCES</b>										
Redevance du Vexin	69 563					69 563				69 563
Redevance du Sésame	- 6 607					- 6 607				- 6 607
Redevance La Liovette	16 556					16 556				16 556
Qualite de la vie	<b>2 389</b>	5 575				<b>7 964</b>			7 964	
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>40 966</b>			1 921		<b>42 887</b>			42 887	
<b>SIEGE</b>	<b>147 852</b>				- 22 541	<b>125 311</b>	<b>125 311</b>			
<b>TOTAUX</b>	<b>550 438</b>	<b>99 577</b>	-	<b>159 365</b>	- <b>91 567</b>	<b>717 813</b>	<b>501 217</b>	- <b>141 544</b>	<b>278 628</b>	<b>79 512</b>

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES- ANNEE 2019

EMPLOIS	Emploi de N - Compte de Résultat (1)	Affectation par Emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources Collectées sur N - Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		268 922
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b> <b>1.1 Réalisées en France</b> ↳ Actions réalisées directement ↳ Versements à d'autres organismes agissant en France  <b>1.2 Réalisées à l'étranger</b> ↳ Actions réalisées directement ↳ Versements à un organisme central  <b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b> 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche des autres fonds privés 2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics  <b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b> <b>1.1 Dons et Legs collectés</b> ↳ Dons Manuels Non Affectés ↳ Dons manuels affectés ↳ Legs et autres libéralités non affectés ↳ Legs et autres libéralités affectés  <b>1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>  <b>2 - AUTRES FONDS PRIVES</b> <b>3 - SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b> <b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	<b>155 275</b> 155 275	<b>155 275</b> 155 275 - -
				34 595 304 15 394 773	
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>46 995 992</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>50 145 352</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	3 291 413		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	1 137 812	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	743 774		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	298 452	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC</b>		
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	550 438		<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	-	
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	51 581 616		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	51 581 616	155 275
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		-			
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		-			
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		-	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		-
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		424 197
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions Sociales Frais de Recherche de Fonds Frais de Fonctionnement et autres charges <b>TOTAL</b>		<b>0</b>	Bénévolat Prestations en nature Dons en Nature <b>TOTAL</b>		<b>0</b>